

		C.I.S.C.H. - Prévisions budgétaires 2026							
			Année 2026	Année 2025				Année 2026	Année 2025
		CHARGES.					PRODUITS.		
Postes :					Postes :				
60		Frais médicaux							
61		Frais rénovation immobilière	30.857,14 €	30.857,14 €	74		Subsides O.N.E.	697.222,22 €	697.222,22 €
61		SERVICES et BIENS DIVERS					Cotisation Ville MONS	307.690,34 €	301.657,20 €
	611	Frais relatifs bâtiment/contenu (y compris Eden serv.)	62.835,00 €	34.166,30 €			Cotisation Commune JURBISE	34.649,97 €	33.970,56 €
	612	Fournitures (gaz, elec, eau)	27.571,29 €	31.349,33 €			Cotisation Commune COLFONTAINE	58.474,56 €	57.328,00 €
	613	Rétribution des tiers = honoraires (dont médecins, licences, assurances)	96.462,86 €	115.261,28 €			Cotisation Commune QUAREGNON	61.721,08 €	60.510,86 €
	614	Frais de transport	39.023,31 €	35.553,98 €			Cotisation Commune SOIGNIES	59.568,27 €	58.400,26 €
	615/616	Frais généraux divers	6.990,10 €	14.140,92 €			Cotisation Commune FRAMERIES	48.011,37 €	47.069,97 €
	618	Rémunérations des administrateurs+Médecin responsable+Inasti	30.929,68 €	30.914,56 €			Cotisation Commune QUEVY	19.236,28 €	18.859,10 €
							Cotisation Commune SILLY	21.736,56 €	21.310,35 €
							Cotisation commune HENSIES	17.832,80 €	17.483,14 €
							Subvention Province du Hainaut	186.583,50 €	182.925,00 €
62		REMUNERATIONS, CHARGES SOCIALES et PENSIONS			70	700	Actes techniques		
	620	Salaires et Rémunérations brutes	614.930,84 €	571.694,05 €					
	621	Cotisations patronales	211.298,19 €	214.344,33 €		705	UMons UCLouvain	3.000,00 €	3.000,00 €
	623	Autres frais du personnel	3.368,67 €	4.232,00 €					
	624	Cotisation de responsabilisation	400.000,00 €	396.527,00 €					
		Divers (régul antérieures)	7.033,69 €	43.778,99 €					
					75		PRODUITS FINANCIERS		
63		AMORTISSEMENTS, PROVISIONS pour RISQUES et CHARGES	5.206,11 €	5.206,13 €		750	Produit des immobilisations financières	7,58 €	66,46 €
64		DROITS D'ENREGISTREMENT	296,70 €				Produits exceptionnels		
65		CHARGES FINANCIERES	1.158,82 €	1.011,46 €	76				
66		CHARGES EXCEPTIONNELLES					Résultat de l'exercice: (-)bénéfice/perte	8.629,27 €	1.622,79 €
TOTAL :		CHARGES :	1.507.105,26	1.498.180,33 €			PRODUITS :	1.515.734,53 €	1.499.803,12 €
620 La charge total de rémunérations au 31/12/2024 est de 1.117.766,72€ Nous estimons ce poste en 2025 à 1.230.576,37€ soit une augmentation de quasi 10%. Il n'y a donc pas de baisse dans le budget rémunérations. Le budget 2025 a été calculé en tenant compte des coûts réels 2024 indexé de 4% Ce qui nous semble une estimation correcte liée aux indexations annoncées La cotisation de responsabilisation a été comptabilisée suivant le décompte prévisionnel 2025 transmis par l'ONSS.									
Les 611 comprennent : Les locations de salles (765€) Les locations de matériel de bureau (+/13.000 €) Alarme (+/-1.300,€) Entretien /rep bâtiment (+/- 18.000,00 €) -> essentiellement le nettoyage des locaux (remplacement du CDI ouvrier sur mutuelle) Entretien/ rep mat bureau (+/200€)									
Les 615 comprennent : Les diverses frais de représentation -> budget comm, cotisations, publicités, pour +/- 4.900,00€ Les 616 quant à eux comprennent tout ce qui est téléphone, poste, internet pour +/- 9000,00€ Soit un total de +/-13.900€ x 102% > 14.178€ En 2023 ->le total de ces 2 postes s'élevait à +/- 9.250€ (les 2000,00€ provisionnés dans le budget 2024 ne sont donc pas corrects)									